



L'AVIRON FAIT UN CARTON !

Régate de bateaux en carton sur le site du Murgienssen d'Erstein

Dimanche 22 septembre 2019

REGLEMENT

PRINCIPE

Un équipage, constitué au maximum de 2 personnes, fabrique son embarcation et concourt selon les étapes suivantes :

1. Présentation du bateau et de l'équipage au jury qui vérifie le bon respect des règles de fabrication ; attribution des notes liés au folklore et à l'esthétisme.
2. Mise à l'eau et réalisation d'un parcours de 150m sur l'eau avec votre bateau ; attribution des notes liées à la flottabilité.

INSCRIPTION

Les participants doivent être âgés de **12 ans minimum**. L'équipage inscrit son bateau avant **le 20 juin 2019** à l'aide du formulaire, disponible sur simple demande à l'adresse mail : aviron.erstein@laposte.net ou en téléchargement sur le site web du club : <http://aviron-erstein.fr/>.

Si l'équipage est composé uniquement de personnes mineures, une personne majeure devra se désigner responsable et être présente le jour de l'évènement (*coordonnées à compléter sur la feuille d'inscription*).

À la réception de votre inscription ainsi que de votre paiement, vous recevrez un mail de confirmation avec votre numéro de bateau. Celui-ci devra être inscrit sur votre bateau. **Seule l'attribution de ce numéro valide votre inscription.**

CONSTRUCTION

Principes généraux : *Les bateaux seront soumis à une inspection technique pour vérifier le respect de ces règles.*

La coque, les superstructures et les sièges doivent être entièrement réalisés en carton ondulé.

La coque ne doit pas être recouverte d'enveloppe en plastique, de ruban adhésif, de film plastique ou de quoi que ce soit d'autre. Seuls les assemblages et les joints peuvent être encollés et non l'ensemble du bateau.

Le seul type de propulsion autorisé est la propulsion humaine (ni voile, ni moteur). Seuls les rames ou pagaies peuvent être d'une matière autre que le carton.

Pour des raisons de sécurité :

- ➔ Le bateau ne devra comporter ni arêtes vives, ni objets pointus ou tout ce qui pourrait représenter un danger.
- ➔ Le bateau ne devra pas être cloisonné de façon permanente au-dessus des épaules de l'équipage.
- ➔ Chaque équipier devra être visible lorsque le bateau est à l'eau. Ces derniers ne devront pas se retrouver prisonniers de leur propre structure (habitacle, cordage...).
- ➔ Chaque bateau sera équipé d'une écope (une brique en carton par exemple).

Matériaux autorisés :

- carton de toutes les épaisseurs
- tubes en carton
- peinture acrylique
- papier kraft adhésif ou non

D'une manière générale, vous n'utiliserez que des matériaux n'ayant aucun impact pour l'environnement, l'eau et le milieu aquatique. En aucun cas les produits utilisés devront porter le pictogramme « dangereux pour l'environnement » ci-contre :



Matériaux interdits :

- vernis à deux composants
- résine polyester ou époxy
- fibre de verre/de carbone...
- toutes sortes de bois et métaux
- peinture polyuréthane, époxy ou vinyle

Si besoin, pour trouver de la matière première ou pour toute autre question sur les matériaux utilisables, contactez-nous, aviron.erstein@laposte.net

NAVIGATION

Tous les occupants du bateau doivent porter un gilet de sauvetage. En cas d'emprunt du gilet à l'aviron club, ceux-ci seront à retirer le matin même en échange du dépôt d'une pièce d'identité.

L'équipage doit être dans le bateau jusqu'à la ligne d'arrivée pour être considéré comme avoir réalisé le parcours (ne pas remorquer ou pousser le bateau).

ET POUR FINIR...

Prix : Le classement sera déterminé selon les critères suivants :

- technique de construction
- esthétique
- durée de flottabilité
- originalité
- folklore : animation par l'équipage, déguisement...

Droit à l'image

Les images (photos ou vidéos) prises lors de cette journée sont susceptibles d'être diffusées sur le site Internet du club ainsi que sur Facebook et Instagram. Les personnes présentes sur les images ne seront pas identifiées nommément.